Recours au Règlement

Nous savons que, dans cette affaire, les grands gagnants sont ses amis de Bay Street. Il feront quelques centaines de millions de dollars. Les perdants sont. . .

• (1500)

- M. le Président: Étant donné l'heure qu'il est, je demanderais au député de poser sa question.
- M. Simmons: Monsieur le Président, je veux poser au premier ministre la question suivante: peut-il nous dire s'il y aura d'autres victimes? En particulier, peut-il nous garantir que la privatisation de Petro-Canada ne compromettra ni ne retardera aucunement le projet Hibernia au large des côtes de Terre-Neuve?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)): Monsieur le Président. . .

- M. Simmons: Cela n'intéresse pas M. Wilson. C'est ce que disent les gens de chez moi.
- M. le Président: Si le ministre veut répondre, il a la parole.
- M. McDermid: Monsieur le Président, le député crie. La réponse ne l'intéresse pas, alors il n'en aura pas.
- **M. Simmons:** Ordure! Et le qualificatif est encore trop flatteur.
 - M. McDermid: Ne soyez pas aussi stupide, Roger.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le député de London-Est peut poser une seule question.

LE LOGEMENT

M. Joe Fontana (London-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Les listes d'attente pour les logements sociaux sont scandaleuses. À Toronto, elles comptent 20 000 noms, à Vancouver, 5 000, au Nouveau-Brunswick, 20 000 et à Montréal, 20 000.

Quelle longueur devront-elles atteindre avant que le gouvernement se réveille et réalise qu'il nous faut plus et non moins de logements pour les sans-abri, les personnes âgées, les parents seuls et les pauvres qui travaillent? Pourquoi réduit-il le budget des logements sociaux de 15 p. 100 cette année?

L'hon. Alan Redway (ministre d'État (Habitation)): Monsieur le Président, il est évident que la situation du logement social et ses besoins nous préoccupent beaucoup, le gouvernement, le ministre des Finances et moi.

Elle préoccupe aussi beaucoup ceux des Canadiens s'intéressant aux services sociaux. Ils sont particulièrement conscients des problèmes que nous avons avec le budget.

Il y a quelques mois, j'ai reçu une lettre du directeur général de l'association des services familiaux du Grand Toronto dans laquelle il disait: «Il devrait être évident pour la plupart des Canadiens qu'il est inacceptable de payer 31 cents d'intérêt pour chaque dollar de recettes fiscales pour les activités et les programmes actuels du gouvernement. De plus, si le gouvernement laisse augmenter le déficit. . .»

M. le Président: Cette lettre est certainement très intéressante. Je suis sûr qu'elle pourrait être donnée au député.

Le député d'Edmonton-Est peut poser une seule question.

PETRO-CANADA

M. Ross Harvey (Edmonton-Est): Monsieur le Président, en vertu de l'article 1602 de l'Accord de libre-échange, le plafond de 25 p. 100 que le ministre chargé de la privatisation propose d'établir pour les actions de Petro-Canada détenues par des étrangers ne pourra jamais être abaissé. Il pourra toujours être relevé.

Le ministre conviendra-t-il qu'il n'y a absolument rien dans ses propositions qui puisse empêcher Exxon, par exemple, de se procurer jusqu'à 30 p. 100 des actions de Petro-Canada, directement et par l'intermédiaire de ses filiales et de ses associés et de s'assurer ainsi le contrôle effectif de la société.

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)): Monsieur le Président, le député se trompe complètement. Quand il verra le projet de loi à la Chambre, il comprendra que ce sera tout à fait impossible.

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.